

Le discours du Trône

Pour pouvoir cohabiter dans la paix et enrichir la communauté internationale, les Canadiens doivent d'abord et avant tout apprendre à se connaître comme peuple.

Notre pays, monsieur le Président, vient de traverser des moments difficiles. Les passions se sont peut-être exacerbées, mais il ne faut pas qu'elles en viennent à rompre les liens qui nous unissent. Sachons laisser parler la meilleure partie de nous-mêmes et prions pour qu'elle ait gain de cause.

J'aimerais conclure par les citations suivantes:

Je crois au Canada. J'ai foi en son avenir et je suis attaché à sa destinée. Je crois que notre pays a tout ce qu'il faut pour devenir grand, non seulement sur le plan matériel, mais aussi par les choses de l'esprit.

Cette profession de foi, c'est Tommy Douglas qui l'a faite.

[Français]

En ces temps où les hommes et les nations libres ont surtout besoin de se rapprocher. . . et d'accepter les contraintes de l'interdépendance en sachant tirer profit des possibilités qu'elle offre, maintenant plus que jamais, il serait tragique pour les Canadiens de devoir admettre leur incapacité de réaliser l'unité de leur propre pays. . . une unité obtenue sans sacrifier des valeurs particulières et distinctes. Aucun Canadien ne pourrait s'empêcher d'envisager autrement qu'avec la plus grande amertume l'affaiblissement, et encore plus l'échec, de la Confédération, surtout maintenant que le Canada a acquis une telle stature et gagné un si grand respect dans le monde.

Cette citation, c'est à Lester B. Pearson que nous la devons.

[Traduction]

Et enfin, monsieur le Président:

La Confédération était une condition préalable à l'expansion nationale du Canada, et le maintien de l'unité nationale demeure la clef de sa destinée. Je sais qu'il y en a qui se sentent un peu embarrassés lorsque vient le temps d'exprimer leur fierté à l'égard de leur pays, peut-être parce qu'ils craignent qu'on les juge vieux jeux ou imbus de l'esprit de clocher. . . rien n'est plus propre à enrichir la vie qu'une saine loyauté et un dévouement éclairé à son pays.

Celui qui tenait ces propos n'était nul autre que John Diefenbaker.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Pronovost: Vous conviendrez avec moi, monsieur le Président, et tous les membres de cette assemblée, que nous ferions bien de méditer ces paroles, de les écouter et de nous en inspirer dans les semaines et les mois à venir.

L'heure est au changement. C'est maintenant à nous de réagir. Je suis fier de réitérer mon appui à ce gouvernement et je suis fier aujourd'hui de proposer l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Des voix: Bravo!

M. Pronovost: Monsieur le Président, je propose, appuyé par l'honorable député de Regina—Wascana, que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

À Son Excellence le très honorable Ramon Hnatyshyn, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir accordé ce temps de parole.

J'avoue que lorsqu'on m'a demandé d'appuyer la motion d'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône, je n'ai pas immédiatement saisi toute l'importance de cet honneur. Cependant, cette situation a changé radicalement quand j'ai lu un passage dans un ouvrage qu'a publié, en 1929, John Henderson, sous le titre de *Great Men of Canada*. Dans cet ouvrage, M. Henderson raconte qu'aux élections fédérales, sir Wilfrid Laurier avait remporté la victoire par 238 votes et occupé son siège au sein du premier Parlement libéral élu depuis la Confédération. Dès ce moment, Laurier avait fait sa marque et c'est lui qui avait appuyé la motion d'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône.

• (1730)

Des voix: Oh, oh!

M. Schneider: Monsieur le Président, en lisant ce passage, je me suis rendu compte de l'honneur qui me revient. Je souhaite simplement pouvoir m'exprimer avec presque autant d'éloquence que sir Laurier et, bien sûr, connaître ne serait-ce que la moitié de la popularité qu'il a obtenue par la suite.